

Sommaire du suivi des interventions 2022-2023 (43001)

| Enjeux | Éléments considérés | Objectifs généraux | Cibles ou objectifs spécifiques | Conforme | Non conforme | Parfaitement conforme | Remarque |
|--|---|--|--|----------|--------------|---|--|
| Structure d'âge et des forêts | Refuges biologiques | Maintenir 2% de la superficie productive en refuges biologiques. | Superficie productive en refuges biologiques (couches d'afforestation) | X | | | Superficie considérée = Réserve biologique des Bois du réservoir Gouin (portion anciennement sur le territoire de la 43-001) |
| | Maintien de vieilles forêts | Maintenir 5% de la superficie productive en Bois de vieillissement ou en pratiques sylvicoles adaptées afin de permettre le maintien ou le recroisement de vieilles forêts | Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) | X | | | Comparatif de superficies autorisées au permis vs. Superficies réalisées prévues. De manière générale, objectif de vieilles forêts cumulées prévues (à l'abri des superficies exclues du bloc est). Actuellement estimé à 54%. |
| | Forêt en régénération | S'appuyer à la structure d'âge de la forêt naturelle (forêt pré-industrielle) - 80% du territoire présente une structure d'âge offrant faiblement ou modérément de la forêt naturelle | Superficie de vieilles forêts et de forêts en régénération (cartes écoforestières incluant les interventions récentes, LIDAM) | X | | | Actuellement à 8% Niveau d'écart moyen. |
| | Forêt en régénération | La forêt en régénération (15 ans et moins) occupe au maximum 30% de la superficie productive du territoire | Superficie des forêts en régénération (cartes écoforestières incluant les interventions récentes, LIDAM) | X | | | Actuellement à 42%. Niveau d'écart faible. |
| Organisation spatiale des forêts | Hauteur du couvert | Maintenir une proportion minimale de 30% de forêts de 7 mètres ou plus de hauteur | Superficie des forêts de 7m ou plus (cartes écoforestières incluant les interventions récentes, LIDAM) | X | | | Actuellement à 42%. Niveau d'écart faible. |
| | Répartition des coupes | Maximum de 60% des coupes totales effectuées annuellement suivant les modalités de la coupe en mosaïque. Pour les coupes récentes (à l'abri des zones) 100% des coupes de coupe mosaïque | Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) | X | | | Mobilité de la coupe mosaïque toujours appliquée depuis 2017-2018. |
| Composition végétale | Essences en raréfaction | Considérer la possibilité d'effectuer une part de reboisement annuel en espèces blanches adaptées aux conditions du site | Superficie reboisée et à reboiser (Relié(s) d'opération, RATF, PAFIO) | X | | | Plantations EPN ET PIG seulement depuis 2017-2018. Suggestion récente de la TGIRT. Déjà prise en considération, ce reboisement verra bientôt. |
| | Représentativité des types de couvert | Sélectionner les traitements appropriés en fonction des caractéristiques écologiques du peuplement ciblé Équipement des traitements prenant en compte la diversité des structures et des essences Effectuer un suivi adéquat des résultats sous des essais terrain | Taux de réussite des indicateurs de la prescription sylvicole (RATF) Inventaires après traitement Complétion des données dans une base de données long-terme | X | | | Prescriptions réalisées avec les meilleurs données terrain disponibles (cartographie écoforestière, LIDAM, etc.) Scier de la MLNU, voir du respect des critères à la prescription. Voir la PRAN et la PAFIO pour preuve. |
| | Bois mort | La superficie récoltable en coupes totales doit être constituée de 20% de coupes à rétention variable qui comprennent des modalités de rétention d'au moins 5% du peuplement (EPN-BOUQU). Les coupes à rétention variable doivent être effectuées selon la table des chartiers de récolte. | Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) | X | | | 84% des traitements entrent dans ces critères de rétention. |
| Structure interne des peuplements et bois mort | Raréfaction des jeunes peuplements de gaulis denses | Traitement maximal de 75% de la proportion de la superficie des strates admissibles à l'ÉPC | Superficie éduquée et à éduquer (Relié(s) d'opération, RATF, PAFIO, inventaires pré-traitement) | X | | | Traitement à venir dans les années prochaines. Visites terrain prévues dans les années à venir pour valider les secteurs potentiellement prêts à recevoir le traitement. |
| | Forêts perturbées naturellement | Assurer une conformité aux objectifs régionaux et locaux dans un tel cas en incluant la participation de la communauté dans l'étude des plans spécifiques. | Nombre de plans spécifiques et nombre de consultations (Compte-rendus des rencontres d'harmonisation) | X | | | Rencontre systématique de toutes les familles concernées lors de la planification. Aucun plan spécifique. |
| Milieux riverains | Protection des milieux rares et peu communs | Remplir les exigences associées au système de gestion environnementale de la Scierie Opticwain Appliquer les cibles locales de protection établies régionalement par le MFPF (conserver une partie représentative du milieu riverain). Taux de conformité de 100% | Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) Distance à un cours d'eau (inventaires des bandes riveraines) Autre information (rapports de non-conformité dans le SGE) | X | | | Aucune récolte dans ces zones. Aucun rapport de NC produit. |
| | Milieux humides | Remplir les exigences associées au système de gestion environnementale de la Scierie Opticwain Attendre la cible régionale de 1% de la superficie totale du territoire de l'entente de délégation en MRE protégés Assurer que la superficie de MHI correspond à 12% de la superficie totale des milieux humides du territoire | Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) Distance à un cours d'eau (inventaires des bandes riveraines) Autre information (rapports de non-conformité dans le SGE) Superficie des milieux humides d'intérêt | X | | | Aucune récolte dans ces zones. Aucun rapport de NC produit. |
| Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir (EMVS) | Habitats des EMVS | Protéger 100% des sites connus situés en forêt aménagée (transmission annuelle par le MFPF dans les cartes d'affectations reboisées) | Superficie récoltable et localisation de ces superficies (Relié(s) d'opération, RATF) | X | | | Cible atteinte (2%) |
| | Habitats d'espèces préoccupantes | Remplir les exigences associées au système de gestion environnementale de la Scierie Opticwain | Superficie récoltable et localisation de ces superficies (Relié(s) d'opération, RATF) Autre information (rapports de non-conformité dans le SGE) | X | | | Cible atteinte (17%) Aucun secteur d'intervention à proximité de telles zones |
| Régénération ligneuse | Régénération déficiente | 2. Maintenir et améliorer de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers Assurer le plein boisement sur l'ensemble des sites récoltables (arbres ouverts en essence déclinées (EDPM), soit un coefficient de distribution (CD) de 60% | Abondance relative de la régénération sur les paramètres de récolte (inventaires de régénération pré-reboisement et inventaires de qualité post-reboisement) | X | | | Inventaire visuel avant reboisement et inventaire de qualité après reboisement |
| | 3. Conservation des sols et de l'eau | Remplir les exigences associées au système de gestion environnementale de la Scierie Opticwain pour: Le pourcentage d'occupation des sentiers sur un partenaire de coupe La proportion de la superficie des assiettes de coupe de régénération peu ou pas ombragées (PO) | Largeur des sentiers et des bandes intactes (inventaires et relevés des machines) | X | | | Résultats d'inventaire d'occupation des sentiers dans les normes RNI / SISP. Aucun rapport de NC produit. |
| Sols forestiers | Superficie productive | Taux de parts de superficie forestière productive associée au réseau routier annuel moyen inférieur ou égal à 4% de la superficie productive récoltable | Changement linéaire sur le terrain, rapports de non-conformité dans le SGE | X | | | Taux de détermination des superficies non productives à jour en date de 2021-2022. |
| | Hydrologie forestière | Remplir les exigences associées au système de gestion environnementale de la Scierie Opticwain pour: Taux de correction des cas d'érosion associés au réseau routier Fréquence des cas d'érosion Taux de conformité des activités liées aux dispositions légales visant à protéger le milieu aquatique Considérer l'utilisation de traverses temporaires de cours d'eau Considérer le reboisement des tronçons liés aux approches des cours d'eau | Superficie occupée par des chemins améliorés ou réparés (reliés d'opération, numérisation avec les photographies aériennes) Nombre de cas potentiels (PRAN, PAFIO et comptes-rendus des rencontres d'harmonisation) | X | | | Toutes les NC liées aux ponceaux ont été résolues. |
| Production de bois | 4. Maintien de l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques | Aucun objectif spécifique n'est identifié à la présente section, puisque plusieurs objectifs énoncés dans le présent tableau répondent de manière directe ou indirecte à l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques. | | | | | Actuellement considéré, mais l'accès est un enjeu important dans la 43001. Nouveauté dans la SGE. |
| | 5. Maintien des avantages socioéconomiques multiples que les forêts procurent à la société | | | | | | |
| Tirer le meilleur parti de la forêt | Régénération | Envoi des besoins trois années à l'avance, pour les commandes de plants du MFPF | Date des envois et suivis associés (PRAN, PAFIO, bons de commande) | X | | | Nombre fixe de plants réservé chaque année avec le MFPF. |
| | Rentabilité économique | Inventaire post-reboisement effectué l'année même | Cadit'ra des travaux effectués (facturation) | X | | | Valeur calculée chaque année depuis 2015. |
| | | Inventaire pré-scarifage effectué pour tous les cas | Qualité des travaux / taux de réussite (rapports d'évaluation) | X | | | Inventaire visuel réalisé pré-traitement afin de valider la nécessité d'un scarifage |
| | | Inventaire post-scarifage effectué dans un délai de 12 mois suivant les opérations | Date d'exécution des inventaires de qualité (rapports d'évaluation) | X | | | |
| Budgets sylvicoles | Assurer que les prescriptions sylvicoles sont basées sur des données les plus complètes et à jour possible Mettre à jour annuellement le PAFIO afin d'assurer la planification de cinq années de travaux commerciaux et non-commerciaux à l'avance | Qualité de l'information (cartes mises à jour, intégration des données des RATF, résultats d'inventaire, etc.) Nombre d'années d'avance (PAFIO, comptes-rendus des rencontres d'harmonisation) | X | | | Un inventaire rapproché des opérations est réalisé afin de déceler tout problème majeur et renvoyer les équipes rapidement récupérer la MLNU / le scarifage / le reboisement Utilisation de cartes écoforestières, des inventaires déclinés, des photographies aériennes | |
| Risques économiques | Effectuer une évaluation sommaire du risque des activités effectuées annuellement | Coûts investis vs qualité des travaux effectués vs possibilité de récolte (facturation, rapports d'exécution, superficies touchées par des dépêches de TEE ou des incendies, superficies "gelées" par les photographies, etc.) | X | | | Valeur calculée chaque année depuis 2014. | |
| Autres activités | Considérer le reboisement des tronçons de chemin inutilisés | Quantité de tronçons reboisés (RATF) | X | | | Aucun reboisement de tronçon effectué. Considéré, pourrait être fait éventuellement. | |
| Maintien des approvisionnements stables pour l'industrie | Maintien des approvisionnements stables pour l'industrie | Nu jamais dépasser la possibilité forestière moyenne annuelle disponible (incluant la matière ligneuse non utilisée) Effectuer annuellement les suivis en temps réel de la matière ligneuse non utilisée (MLNU) et apporter les correctifs, si nécessaire, dans un délai mensuel | Volume récolté (MGDC, rapports de mesurage) MLNU (inventaires de la MLNU) | X | | | Respect de la possibilité forestière pour le quinquennal actuel Résultats de MLNU conformes pour 1718, 1819 et 1920 |
| | Approvisionnement en matière ligneuse | Respect des stratégies d'aménagement, des traitements sylvicoles et des directives opérationnelles | Taux de non-conformités vs reprises (correspondances) Superficie récoltable (Relié(s) d'opération, RATF) Superficie reboisée (Relié(s) d'opération, RATF) Superficie scarifiée (Relié(s) d'opération, RATF) Superficie "ébauchée" (Relié(s) d'opération, RATF) Taux de conformité des traitements (inventaires) | X | | | Pas de reprises réalisées dans la 43001 Conformité globale des directives opérationnelles pour les traitements commerciaux et non commerciaux depuis 2017-2018 |